

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Doubs  
Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Frasné  
**COMMUNE DE MOUTHE**  
**25240**  
(INSEE 25413)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUTHE**

**SÉANCE DU 29 AOUT 2024**

**Nombre de membres :**

- En exercice :	15
- Présents :	11
- Votants :	13
- Ayant donné procuration :	2
- Absentes excusées :	2
- Absents :	2

**Date de convocation :** 23 août 2024

Le nombre de membres en exercice est de 15  
(Exécution des articles L2121-10, L2121-17, L2121-23,  
L2121-25, R2121-7, R2121-9 et L2121-21 du Code  
Général des Collectivités Territoriales)

**Date d'affichage :** 5 Septembre 2024

**Objet : Rapport relatif au prix et à la  
qualité du service public d'eau**

**DEL2024\_65**

**Résultat du vote :**

Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le vingt-neuf août à vingt heures,

**Étaient présents :**

Daniel PERRIN  
Maud SALVI  
Pascal LEGÉ  
Pascale GUYON  
Sylvie BERTHET  
Emmanuel JOUFFROY  
Thierry HAGLON  
Céline BAILLY  
Maxime THIONNET  
Rosine SALVI  
Nadine PETITE-LISE

**Étaient absents :** Jérôme GUYON-GELLIN et Céline  
MEISSMER

**Étaient absents excusés :** Albert LETOUBLON et  
Patricia GRESS

**Procurations données :**

Albert LETOUBLON a donné procuration à Maud  
SALVI

Patricia GRESS a donné procuration à Pascal LEGE

**Secrétaire de séance :** Céline BAILLY

(Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités  
territoriales, élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal)

**Président de séance :** Sous la présidence de  
Daniel PERRIN, maire de Mouthe

## Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau – Exercice 2023

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel technique et financier relatif à la gestion du service de l'eau potable de la Commune pour l'exercice 2023, document envoyé préalablement aux membres du conseil municipal avec le document préparatoire.

Ce compte-rendu expose tous les renseignements techniques et financiers, spécifiques et descriptifs sur l'évolution et le fonctionnement du service. Une synthèse en introduction résume les résultats et les indicateurs de performance du service.

L'exposé du maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le rapport présenté ;
- autorise le maire à le signer ;
- charge celui-ci de le transmettre à l'Agence Régionale de Santé, à l'Agence de l'Eau et au Département.

*Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits*

Le maire,

Daniel PERRIN



# SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Rapport relatif au Prix et à la Qualité  
du Service Public de l'eau

**Exercice 2023**

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général  
Des Collectivités Territoriales

Envoyé en préfecture le 11/09/2024

Reçu en préfecture le 11/09/2024

Publié le

ID : 025-212504138-20240829-DEL2024\_65-DE



## HISTORIQUE

Le contrat de délégation de service public liant la Commune de Mouthe à la Société de distribution Gaz et Eaux pour l'exploitation du service d'eau potable est arrivée à échéance le 31 mai 2009, après douze années de délégation.

La décision de prendre en main la gestion du réseau a été le fruit d'une réflexion au cours de laquelle les points positifs et négatifs de chaque solution ont été longuement étudiés, et a pris effet au 1<sup>er</sup> juin 2009.

## CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

### SUR LE PLAN TECHNIQUE :

2 employés à temps non complet sous la direction de M. Daniel PERRIN, Maire de Mouthe.

#### Ayant en charge :

- Suivi au quotidien de la distribution de l'eau potable (analyses, contrôle...)
- Application du règlement du service
- Relève des compteurs (deux fois/an)
- Mise en service des branchements
- Renouvellement et entretien des canalisations, branchements et compteurs
- Entretien des points de distribution publics
- Entretien et vérification des poteaux d'incendie
- La recherche de fuite par système d'écoute avec détecteur de conduite et bouches à clef
- La gestion des stocks de pièces

Pour faire face à la demande des abonnés et aux incidents sur le réseau, un stock de sécurité est implanté à l'atelier communal de Mouthe (pièces de réparation pour canalisation de 60 mm à 150 mm), ainsi qu'un stock de pièces courantes pour permettre la réalisation de branchements de particuliers.

## SUR LE PLAN ADMINISTRATIF :

Le service clientèle est assuré par le secrétariat de mairie comprenant trois agents, afin de permettre aux abonnés de disposer d'un traitement rapide de leur demande. Celui-ci est ouvert le lundi, le mercredi et vendredi de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30, et le mardi et le jeudi de 10H à 12H et de 16H à 17H30. Les abonnés peuvent également joindre le service clientèle par courriel à l'adresse suivante : [commune@mouthe.fr](mailto:commune@mouthe.fr).

Le relevé des index des compteurs de l'ensemble des clients de la Commune de Mouthe est effectué deux fois par an (mai et octobre) permettant ainsi l'élaboration de deux factures sur une consommation réelle. En cas de non communication de l'index par l'abonné, une estimation est effectuée.

## LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET LES OUVRAGES DE STOCKAGE

EQUIPEMENT ET GENIE CIVIL			
Nom et usage du site	Type du site	Commune	Gestionnaire
Source du Doubs et captage	Ressource	MOUTHE	
Usine de pompage Mouthe – Source	Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe-Source	Réservoir (300 m <sup>3</sup> )	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Chez Liadet	Réservoir (300 m <sup>3</sup> )	MOUTHE	Syndicat de la Source
Usine de pompage Mouthe-Village	Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe-Village	Réservoir (300 m <sup>3</sup> )	MOUTHE	Syndicat de la Source

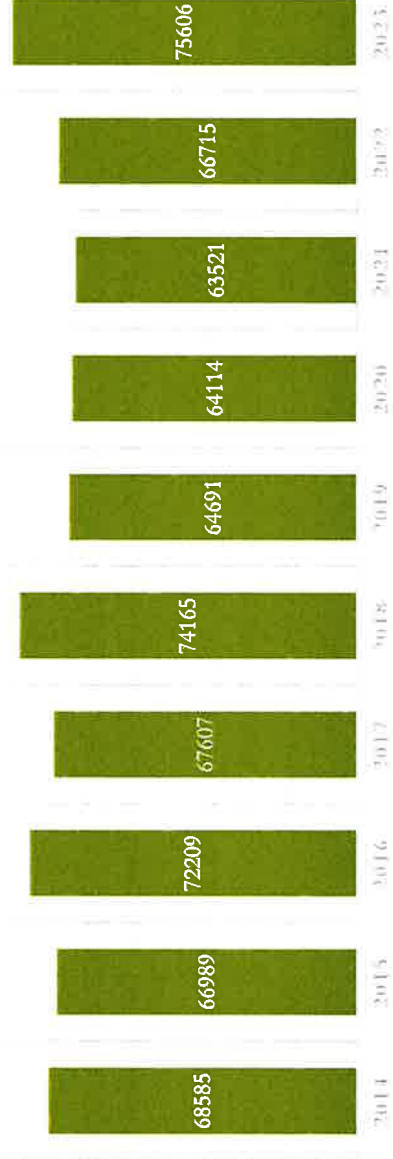
L'eau alimentant le village de Mouthe provient de la source du Doubs.

La longueur du réseau AEP de la commune de Mouthe représente environ 12 km.

## PRÉLÈVEMENT D'EAU ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU

	2019	2020	2021	2022	2023
Volumes produits en m <sup>3</sup>	78 780	76 917	80 614	96 823	93 023
Volumes importés en m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0
Total du volume mis en distribution en m <sup>3</sup> (A)	78 780	76 917	80 614	96 823	93 023
Volume exporté en m <sup>3</sup> (Communes de Sarraigeois) (B)	6 874	3 597	1 085	3 886	4 534
Volumes pour le service réseaux en m <sup>3</sup> (C)	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
Volumes livrés aux compteurs en m <sup>3</sup> (= A - B - C)	70 656	73 320	78 279	91 687	87 239
Volumes facturés en m <sup>3</sup> (D)	63 441	62 864	62 271	65 465	74 356
<b>TOTAL DU VOLUME CONSOMMÉS en m<sup>3</sup> (F) = (C + D)</b>	<b>64 691</b>	<b>64 114</b>	<b>63 521</b>	<b>66 715</b>	<b>75 606</b>
RENDEMENT DU RESEAU = (F + B / A)	90,8 %	88 %	80,1 %	72,9 %	86,2 %
Pertes en m <sup>3</sup> par jour	20 m <sup>3</sup>	25 m <sup>3</sup>	44 m <sup>3</sup>	82 m <sup>3</sup>	35 m <sup>3</sup>

### VOLUME CONSOMMÉS EN M3





## ABONNÉS, COMPTEURS ET BILAN CLIENT

Le territoire de la commune de Mouthe compte 1057 habitants selon l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Deux relevés de compteur sont réalisés par année (début mai et fin octobre).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'abonnés	451	453	469	470	474	474	473	489	486	495	495	505
Nombre de mouvements d'abonnés	12	14	29	10	15	10	15	9	12	10	16	11

La facturation d'eau potable est effectuée semestriellement (1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre de chaque année).

	DÉGRÈVEMENTS ET CRÉANCES											
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de demandes de dégrèvement	3	1	5	9	10	5	4	2	3	1	5	2
Nombre de demandes de dégrèvement refusées	0	1*	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0
Volumes dégrévés	1 244	0	958	1 120	1 784	105	5 996	154	112	51	448	74
Nombre d'impayés sur les factures de l'exercice à la date du rapport	0	7	8	27	4	NC	20	32	33	13	16	14

Envoyé en préfecture le 11/09/2024

Reçu en préfecture le 11/09/2024

Publié le

ID : 025-212504138-20240829-DEL2024\_65-DE



## INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU

Activités techniques	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de branchements réalisés	1	2	3	1	6	6	1	0	6	5	5	12 <sup>1</sup>
Nombre de branchements supprimés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Réparations et réfection canalisations	3	2	1	4	3	3	6	6	3	6	1	7
Réparations sur branchements	3	3	5	1	1	2	2	1	1	0	1	6
Renouvellement de compteurs	12	5	6	9	42	15	5	36	60	17	26	9

1 : 7 compteurs rue de la Coltot au nouveau bâtiment construit. Maisons : 20, 22, 24, 28 rue des Côtes (nouveau lotissement) et maison en construction 14 bis rue de la Source.

Le renouvellement des compteurs concerne majoritairement des compteurs de plus de trente ans.

## QUALITÉ DE L'EAU

Le contrôle de la qualité de l'eau est réalisé par l'Agence Régionale de Santé sur les installations de production d'eau du Syndicat de la source du Doubs (captage et traitement) et sur le réseau de distribution de la commune de Mouthe.

Les analyses confiées au CHU de Besançon, ainsi qu'à CARSO Laboratoire SA permettent de mesurer les paramètres physico-chimiques et bactériologiques définissant la potabilité de l'eau destinée à la consommation humaine (cf. synthèse annuelle qualité de l'eau en annexe 1). Des prélèvements supplémentaires peuvent être réalisés à la demande de l'ARS en cas de problème de qualité.

En complément des analyses réglementaires, il est effectué des contrôles sur la qualité de l'eau à la sortie du traitement sur différents secteurs du réseau représentatifs des provenances et compositions diverses de l'eau alimentant le service.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de prélèvements	14	10	8	12	11	11	10	17	10	11	14	11
Conforme	8	8	6	10	11	10	10	15	9	7	13	8
Non satisfaisante	4	3	1	0	0	0	0	1	1	2	1	2
Non conforme	2	0	0	2	0	1	0	2	0	2	1	1
Non interprétable	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Des prélèvements autosurveillance sont réalisés une fois par semaine, voire deux en fonction des précipitations (mesure de chlore uniquement).

**Conclusion : 90.9 % des analyses sont conformes aux limites de qualité.**

Les analyses sur la ressource en eau et la production sont effectuées par le Syndicat de la Source du Doubs, ainsi que le nettoyage des réservoirs et des bâches des statid

Envoyé en préfecture le 11/09/2024

Reçu en préfecture le 11/09/2024

Publié le

ID : 025-212504138-20240829-DEL2024\_65-DE





## BILAN TRAVAUX et ÉTUDES

### Actions réalisées par le Syndicat des Eaux de la Source du Doubs en 2023 :

- Détournement de la conduite d'alimentation de la station de pompage près de la rue de la Source, en raison de la construction d'une maison
- Changement de la vanne de sectionnement sur la conduite d'alimentation de la station de pompage
- Mise à jour de la télésurveillance / télégestion (Station de Pompage de Mouthe Source // Réservoir Mouthe // Réservoir Chez Liadet // Station de Pompage Mouthe Village // Réservoir les Pontets)

### Actions engagées par le Syndicat des Eaux de la Source du Doubs :

- Renouvellement de l'armoire électrique
- Mise en conformité de la clôture captage Mouthe Source
- Trappe d'ouverture du réservoir de Sarrageois
- Capot de regard sur captage (tampons)

### Actions réalisées par la Commune de Mouthe en 2023 :

- Réparations de fuites (Grande Rue : 58, 40, 12, 24 rue de la Varée, 14 rue Cart Broumet, pour un coût de 34 567.94 € TTC
- Remplacement de compteurs anciens ou défectueux (9 compteurs)
- Reprise d'une partie des compteurs du lotissement des Touradons (nombreux compteurs illisibles et regards trop étroits pour remplacer les compteurs)
- Recherches de fuites, pour un coût de 3009.60 € TTC
- Détournement de la conduite d'eau, place de l'église au droit d'un poteau Enedis responsable d'une fuite d'eau

### Actions à engager par la Commune de Mouthe :

- Réfection conduite eau Grande Rue et rue de la Varée : les travaux sont programmés pour 2025
- Finaliser la reprise des compteurs du lotissement des Touradons (nombreux compteurs illisibles et regards trop étroits pour remplacer les compteurs)

## TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

### Tarification du service eau potable :

Par délibération du 3 avril 2018, visée par les services préfectoraux le 9 avril 2018, complétée par la délibération du 29 septembre 2022 visée par les services préfectoraux le 10 octobre 2022, les tarifs liés au service eau potable ont été fixés comme suit :

Tarification annuelle	
Abonnement	63,40 €
Part fixe recouvrement	0,92 €
Taxe fixe eau (facturée en fonction du nombre d'appartement)	16 €
Prix du m3	
De 1 à 500 m <sup>3</sup> : 1,12 € Plus de 501 m <sup>3</sup> : 0,95 €	
1.50 €/m <sup>3</sup> pour les exploitations agricoles d'alpage en cas de sécheresse (eau prélevée sur le poteau incendie Chez Liadet)	
Auquel s'ajoute 0.28 € de redevance pour pollution domestique	
Coût des interventions pour les abonnés au service d'eau potable	
Frais d'accès au service	40 €
Fermeture de compteur	40 €
Déplacement agent technique	Gratuit
Coût horaire main d'œuvre	30 €
Pose du compteur initial	Prix coûtant
Remplacement compteur gelé ou détérioré par l'abonné	Prix coûtant
Remplacement compteur pour cause d'usure	Prix en charge par la commune
Pose d'un regard pour une sortie de compteur	Prix coûtant
Coût horaire tracteur en cas de canicule	25€/heure
Coût horaire chauffeur en cas de canicule	20€/heure

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

Envoyé en préfecture le 11/09/2024

Reçu en préfecture le 11/09/2024

Publié le



ID : 025-212504138-20240829-DEL2024\_65-DE

Pour les immeubles collectifs équipés d'un seul compteur d'eau (délibération du 14 mai 1998 visée par la Sous-préfecture de Pontarlier le 8 juin 1998), le montant des redevances est facturé selon le nombre d'appartements distincts que comporte chaque immeuble.

Le prix du service comprend :

- un abonnement payable semestriellement
- une part fixe payable semestriellement
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les consommations sont payables au vu du relevé effectué deux fois par an. En cas de non communication de l'index par l'abonné (en cas d'absence de celui-ci lors de la campagne de relevés), une des facturations peut être basée sur une consommation estimée.

### Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soit leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés. Cette redevance est reversée intégralement à l'agence de l'eau, et est unique sur l'ensemble du service.

	2020	2021	2022	2023
<b>Redevance pour pollution domestique (0.28 €/m3 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021)</b>	14 742 €	15 199 €	16 827 €	16 293 €

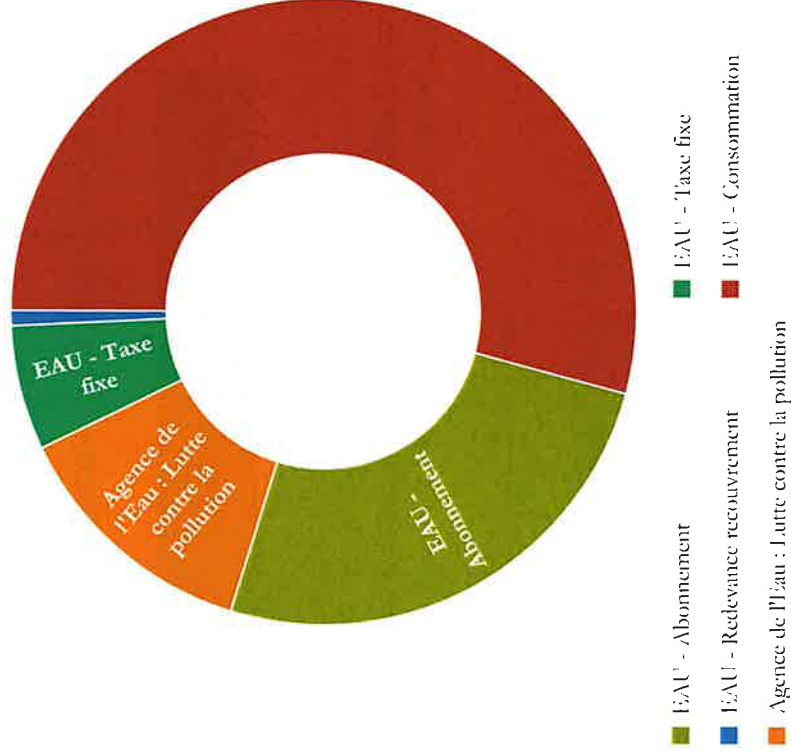
## Facture type d'un abonné ayant consommé annuellement 120 m<sup>3</sup> d'eau

Conformément à la réglementation qui impose l'établissement d'une facture type de 120m<sup>3</sup> voici dans le tableau et le graphique ci-contre la composition du prix de l'eau 2023.

Le prix global du coût du service de l'eau potable, tel qu'il ressort d'une facture type de 120m<sup>3</sup> s'élève à 248,32 € pour l'année 2023, montant identique à celui de l'année 2022.

	2023	2022
Abonnement	63,40 €	63,40 €
Part fixe	16 €	16 €
Redevance fixe de recouvrement	0,92 €	0,92 €
Redevance eau pour 120 m <sup>3</sup> (tranche 1 = 1,12 € / m <sup>3</sup> )	134,40 €	134,40 €
Redevance Agence de l'Eau « Lutte contre la pollution »	33,60 €	33,60 €
<b>Coût total pour 120m<sup>3</sup></b>	<b>248,32 €</b>	<b>248,32 €</b>
Prix de revient / m <sup>3</sup>	2,07 €	2,07 €
Prix de revient / m <sup>3</sup> hors abonnement	1,54 €	1,54 €

### Composition du prix de l'eau 2023 pour une facture type de 120 m<sup>3</sup> / an



BILAN FINANCIER DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE :

	2020	2021	2022	2023
Recettes liées à la facturation du service AEP	131 487 €	126 437 €	138 186 €	138 470 €
Dont abonnement	30 009 €	30 781 €	30 843 €	31 307 €
Dont part fixe	12 289 €	12 246 €	12 359 €	11 990 €
Dont redevance pollution domestique <i>(restituce intégralement à l'Agence de l'Eau)</i>	14 742 €	15 199 €	16 827 €	16 293 €
Dont consommations réelles facturées	62 864 m <sup>3</sup>	62 271 m <sup>3</sup>	65 465 m <sup>3</sup>	74 356 m <sup>3</sup>

Ce rapport est présenté au Conseil Municipal de Mouthe, dans sa séance du 29 août 2024.

Fait à Mouthe, le 29 août 2024.

Le Maire,  
  
Daniel PERRIN



# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



## ZONE DE DISTRIBUTION : MOUTHE AGGLO.

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2023</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> : Eau de bonne qualité
	<b>B</b> : Eau de qualité satisfaisante
	<b>C</b> : Eau de qualité insuffisante
	<b>D</b> : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

### Origine et gestion de l'eau

La protection de la ressource est réalisée.

L'eau est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MOUTHE), soit 785 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MOUTHE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MOUTHE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 11 Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : <b>4,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>5,6 mg/L</b>
<b>PESTICIDES ET MÉTALLOÏDES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>349</b> Valeur maxi : <b>0 microgramme/L</b>
<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>

### Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
- PLOMB** : Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau peu calcaire
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : <b>18,3 °f</b> Valeur maxi : <b>19 °f</b>

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.dauptable.sante.gouv.fr](http://www.dauptable.sante.gouv.fr)

Édité le 09/04/2024  
UDI 025000972

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



## ZONE DE DISTRIBUTION : MOUTHE ST SIMON

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2023</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau de qualité satisfaisante</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2022 : B</p>

### Origine et gestion de l'eau

La protection de la ressource est réalisée.

L'eau est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MOUTHE), soit 262 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MOUTHE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MOUTHE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 11</p> <p>Conformité : <b>90 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>3 n/100 ml</b></p> <p>Années prises en compte : <b>2022, 2023</b></p>
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : <b>4,75 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>5,8 mg/L</b></p>
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	Pas de données disponibles
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	
<b>FLUOR</b>	Pas de données disponibles
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	

### Quelques conseils

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCCISSEUR**  
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**PLOMB**  
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : <b>17,8 °f</b></p> <p>Valeur maxi : <b>19 °f</b></p>

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 09/04/2024

JCI 025000973

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

